



Objet : demande d'audience urgente

Madame la Rectrice,

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », promulguée le 5 septembre 2018, acte le transfert de l'information sur les métiers et les formations aux régions.

Le rapport « Charvet » préconise de démanteler le réseau des CIO et de glisser les missions d'accompagnement des élèves, des psychologues EDO vers d'autres personnels au prétexte que le service public d'orientation de l'Education nationale ne serait pas assez efficace.

Dans notre académie, outre la DRONISEP, dont les personnels sont depuis un an déjà, dans une attente délétère d'éléments sur lesquels reconstruire leur évolution professionnelle, les CIO subissent également de très importants bouleversements qui mettent à mal l'exercice des missions des personnels et, par conséquent, des services. C'est ce dont ont témoigné les personnels réunis en assemblée générale en ce début d'année.

Nous souhaitons évoquer avec vous ces bouleversements et empêchements de travailler, et attendons de vous des réponses :

Etat des lieux de la rentrée :

- Mise en place des points d'accueil et conséquences dans les CIO de rattachement
- Incidences des consignes d'organisation des services face à la réalité des secteurs
- Mise en œuvre de la politique immobilière de l'État, exemple des CIO de Compiègne, Beauvais, Soissons...
- Conditions de travail des personnels, difficultés à mener à bien leurs missions

Le projet académique concernant les services :

- DRONISEP Amiens : organisation et personnels
- Carte des CIO
- Articulation avec la région (Proch'orientation) sur les territoires

Sur tous ces points prioritaires, nous sollicitons, Madame la Rectrice, une audience avec vous, au plus tard le 15 octobre, journée nationale de mobilisation pour la défense du Service public d'Orientation de l'Education nationale.

Cette audience pourra nous permettre aussi d'aborder les questions qui concernent le premier degré et nos collègues psychologues EDA.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jessica Campain, co-responsable académique du SNES FSU

Catherine Bas, responsable académique SNES-FSU de catégorie Psychologue de l'Éducation nationale (spécialité Éducation, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle)